Formation
Formation des membres du CSA / de la F3SCT

Durée de la formation : 35 heures
Date de la session : du 04/12/2023 au 13/12/2023

Dates précises : Lundi 4 Décembre / Mardi 5 Décembre / Mercredi 6 Décembre / Mardi 12 Décembre/ Mercredi 13 Décembre
Horaires de la session : 9h00 à 17h00

Lieu : Hybride - En distanciel du 4 au 6/12/23 (voir lien zoom dans doc pré-formation)et Salle 104 Bât A29 Talence les 12 et 13/12/23

Nombre de places maximum : 15

Formateur(s) : CERFOS, Xavier CANRON, Blandine VINET, Frédéric ANDRE, Laëtitia STEPHAN

Prérequis sur cette formation :

Public ciblé : Les nouveaux représentants du personnel qui ont été élus et exercent désormais leurs nouvelles fonctions

Public prioritaire :

Date limite d'inscription : 02/06/2023

Objectifs :
Formation des membres du CSA en formation spécialisée en matière de santé, sécurité et conditions de travail (F3SCT), suivant les prescriptions du décret n°2020-1427 et le décret 82-453.

- Connaître le cadre réglementaire relatif au CSA ;
- Connaître son rôle en tant que membre du CSA ainsi que ses droits et ses obligations ;
- Connaître les enjeux de la prévention;
- Connaître les acteurs de la prévention (internes et externes)
- Savoir analyser une situation de travail et être force de propositions d'améliorations sur les risques professionnels, les conditions de travail et la santé au travail;
- Comprendre les notions d'accident de travail et accident de service et savoir mener une enquête après accident ;
- Devenir un interlocuteur privilégié de la prévention : savoir recueillir les demandes des agents, les traiter, les analyser, les mettre en lien avec un changement de l'organisation.

Programme :
PARTIE 1 : LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET LE CONTEXTE DE LA PRÉVENTION
Séquence 1 : Évaluation initiale des participants
Séquence 2 : Contexte réglementaire de la FPE
Séquence 3 : Contexte de la prévention
Séquence 4 : Obligations réglementaires en termes de prévention

PARTIE 2 : LE CSA ET LA FORMATION SPÉCIALISÉE DE LA FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Séquence 1 : Prise en compte des spécificités de votre établissement
Séquence 2 : La composition du CSA et de la formation spécialisée
Séquence 3 : Les missions du CSA
Séquence 4 : Les missions de la formation spécialisée
Séquence 5 : Les moyens du CSA et de la formation spécialisée
Séquence 6 : Le fonctionnement du CSA et le lien avec la formation spécialisée
Séquence 7 : Faire vivre le CSA au quotidien

PARTIE 3 : LA PRÉVENTION DES RISQUES ET LES OUTILS SPÉCIFIQUES
Séquence 1 : Identification des risques professionnels
Séquence 2 : Les risques professionnels et le document unique
Séquence 3 : Les registres obligatoires

Séquence 4 : Spécificités pour les entreprises extérieures
Séquence 5 : introduction aux incidents, accidents et maladies professionnelles

PARTIE 4 : LES VISITES DES UNITÉS ET LES ENQUÊTES EN CAS D'ACCIDENT
Séquence 1 : Mener une visite d'unité de travail
Séquence 2 : Mise en situation « visite d'unité de travail »
Séquence 3 : L'analyse suite à un accident
Séquence 4 : Mise en situation d'analyse accident

PARTIE 5 : FAIRE VIVRE LA F3SCT AU QUOTIDIEN
Séquence 1 : Le plan d'action de la F3SCT
Séquence 2 : Analyse de situations

Pour tout renseignement complémentaire :
Chargé(e) de formation : mailto:berengere.tenoux@u-bordeaux.fr
Pôle AGRH – service développement des compétences

Retrouvez le détail des sessions proposées et inscrivez-vous sur **FormAction**
et toutes les infos sur **l'intranet**

Date édition : 02/07/2025